

ARRETE

Fixant le tableau d'avancement
au grade d'Adjoint Administratif de 1^{ère} classe
au titre de l'année 2010

Monsieur le Président,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et régions, article 3 ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 30, 79 et 80 ;

Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

Vu les avis favorables émis par les Commissions Administratives Paritaires dans leurs séances du 25 janvier et du 26 avril 2010 ;

ARRETE :

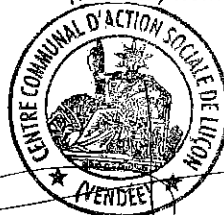
Article 1 : Sont inscrites sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif de 1^{ère} classe au titre de l'année 2010, les personnes mentionnées ci-dessous :

| NOM ET PRENOM | SITUATION ACTUELLE |
|-------------------------------------|---|
| Estelle MENANTEAU Corinne ARNOUX | Adjoint administratifs de 2 ^{ème} classe |

Article 2 : Le Président du CCAS est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Président du Centre de Gestion.

Fait à Lucy, le 29/04/2010

Monsieur le Président,
(Prénom, nom du signataire)



[Handwritten signature]